

Règlement graphique

PLAN 2 PLAN DES RISQUES

SAINT-VINCENT-CRAMESNIL
Centre-bourg



DÉLIMITATION DES ZONES URBAINES, À URBANISER, AGRICOLES ET NATURELLES

ZONES URBAINES (U)	ZONES À URBANISER (AU)
☐ UA – Zone urbaine de centralité	☐ AUB – Zone à urbaniser de forte densité
☐ UB – Zone urbaine de forte densité	☐ AUC – Zone à urbaniser de moyenne densité
☐ UC – Zone urbaine de moyenne densité	☐ AUD – Zone à urbaniser de moyenne densité à dominante résidentielle
☐ UCO – Zone urbaine de la Costière du Havre	☐ AUE – Zone à urbaniser de faible densité / hameau
☐ UD – Zone urbaine de moyenne densité à dominante résidentielle	☐ AUG – Zone à urbaniser d'équipement
☐ UE – Zone urbaine de faible densité / hameau	☐ AUT – Zone à urbaniser d'équipement touristique
☐ UF – Zone urbaine d'équipement ferroviaire	☐ AUZ – Zone à urbaniser d'activité économique
☐ UG – Zone urbaine d'équipement	☐ 2AU – Zone à urbaniser à long terme
☐ UI – Zone urbaine d'activité industrielle et portuaire	
☐ UJ – Zone urbaine de jardins familiaux	ZONES AGRICOLES (A)
☐ UL – Zone urbaine littorale	☐ A – Zone agricole stricte
☐ UP – Zone urbaine d'équipement péninsulaire	☐ AR – Zone agricole des espaces remarquables du littoral
☐ US – Zone urbaine d'équipement de santé	☐ Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL)*
☐ UT – Zone urbaine d'équipement touristique	
☐ UY – Zone urbaine d'activité économique	ZONES NATURELLES (N)
☐ UZ – Zone urbaine sans règlement	☐ N – Zone naturelle stricte
	☐ NA – Zone naturelle aménagée
	☐ NC – Zone naturelle de carrière
	☐ NR – Zone naturelle des espaces remarquables du littoral
	☐ NMR – Zone naturelle des espaces remarquables maritimes
	☐ Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL)**

STECAL EN ZONE AGRICOLE (U) / Ah (habitation) / Ag (équipement) / Aj (jardins familiaux) / As (santé) / At (tourisme) / Ay (activité économique) – STECAL EN ZONE NATURELLE (U) / Nc (camping) / Nni (hébergement insolite) / Ng (équipement N) (jardins familiaux) / Ni (loisirs / sportifs) / Ns (santé) / Nt (tourisme) / Ny (activité économique)

RISQUES NATURELS	RISQUES LIÉS AUX EFFONDEMENTS
☐ PPRI DE LA LÉZARDE	☐ Cavité souterraine*
☐ Débordement de cours d'eau	☐ Éboulement de falaise
☐ Ruissellement	☐ Recul du trait de côte
☐ Remontée de nappe	
☐ Zone d'érosion	RISQUE LIÉ AU RUISSÈLEMENT (HORS PPRI)
	☐ Ruissellement
PPRN DE GONFREVILLE-L'ORCHER ET DE SAINT-ADRESSE	
☐ Gonfreville-l'Orcher	PORTÉ À CONNAISSANCE DE LA COMMUNE D'ÉTRETAT
☐ Sainte-Adresse	☐ Au moins 0,5 m
PPRL DU HAVRE À TANCARVILLE	☐ Inférieur à 0,5 m
☐ PPRL du Havre à Tancarville	☐ Zone de danger
☐ Zone à réglementation spécifique	
RISQUE LIÉ À LA SUBMERSION MARINE (HORS PPRL)	
☐ Saint-Jouin-Bruneval	

Les dispositions réglementaires et les zonages des PPRI, PPRN et PPRL sont disponibles en annexe du PLUI.
* Des ouvrages entre le front cadastre et certains indices de cavités souterraines identifiés peuvent exister.
** Est recommandé de consulter les fiches descriptives des indices de cavité pour plus d'informations.

RISQUES TECHNOLOGIQUES	INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES
☐ PPRT DE LA ZONE INDUSTRIAL-PORTUAIRE ET DE LA CIM D'ANTIFER	☐ Zels – Zone des effets létaux significatifs
☐ Zone industrial-portuaire	☐ Zpel – Zone des premiers effets létaux
☐ CIM d'Antifer	
ICPE SOUMISES À AUTORISATION	TERMINAUX DE L'EUROPE ET DE L'ATLANTIQUE
☐ Zels – Zone des effets létaux significatifs (A/B/C/D)	☐ Zels – Zone des effets létaux significatifs (A/B/C)
☐ Zels – Zone des effets létaux significatifs (E)	☐ Zels – Zone des effets létaux significatifs (D)
☐ Zpel – Zone des premiers effets létaux (A/B/C/D)	☐ Effets létaux significatifs (E)
☐ Zpel – Zone des premiers effets létaux (E)	☐ Premiers effets létaux (D)
☐ Zel – Zone des effets irréversibles (A/B/C/D)	☐ Zpel – Zone des premiers effets létaux (E)
☐ Zel – Zone des effets irréversibles (E)	
SICRE Océane	☐ Effets pyrotechniques (Z1)
☐ Zpel – Zone des premiers effets létaux (A/B/C/D)	☐ Effets pyrotechniques (Z2)
☐ Zel – Zone des effets irréversibles (A/B/C/D)	☐ Effets pyrotechniques (Z3)
☐ ZF – Zone forfataire (A/B/C/D)	☐ Effets pyrotechniques (Z4)
	☐ Effets pyrotechniques (Z5)